



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 01\_2024\_09

L'An deux mil vingt-quatre, le 29 janvier, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 24/01/2024

DATE D'AFFICHAGE : 24/01/2024

Membres élus en fonction : 19      Nombre de présents :13      Nombre de votants :18      Quorum : 10

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Valéry LAURENT, M. Richard PELISSERO, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, M. Hugues MASLARD, Mme Virginie CORDIER, M. Louis BREC, Mme Manuella SAINTEROSE, Mme Isabelle FLORY, M. Arnaud CHERON, M. Christian TANAÏS.

Excusé(es) représenté(es) : Mme Isabelle ARMAND procuration à Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Joseph AFONSO procuration à M. Valéry LAURENT, M. Thierry ETIENNE procuration à M. Louis BREC, Mme Emeline LESAGE BORDIER procuration à M. Igor TRICKOVSKI, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND procuration à M. Richard PELISSERO.

Absents(es) : Mme Stéphanie MARTINI.

Secrétaire de Séance : M. Pierre CAMBON.

**OBJET : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) EN DATE DU 24 JANVIER 2024.**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-5 ;

**VU** le Code Général des Impôts, et notamment l'article 1609 nonies C ;

**VU** la délibération n° 2020-122 du 16 juillet 2020 de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay portant création et composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

**VU** le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay du 24 janvier 2024 ;

**CONSIDÉRANT** que pour être adopté, le rapport établi par la CLECT de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay doit être approuvé par délibération concordante, à la majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay,

**CONSIDÉRANT** l'avis de la commission municipale finances et moyens généraux en date du 24 janvier 2024 ;

**CONSIDÉRANT** le rapport de Monsieur Le Maire ;

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et***

**APPROUVE** le rapport de la CLECT de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay du 24 janvier 2024 annexé à la présente délibération.

**PREND ACTE** du montant prévisionnel 3 170 165, 09 € de l'impact de l'attribution de compensation de fonctionnement pour la commune de Villejust pour 2024.

*Ainsi fait et délibéré aux  
Jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
A Villejust, le 29/01/2024*

*Le Maire,  
Igor TRICKOVSKI*

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Igor Trickovski". To the right of the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE VILLEJUST" at the top and "YVELINES" at the bottom. In the center of the stamp, there is a coat of arms featuring a sailing ship on water. The stamp is partially overlaid by the signature.